

XIIIe Congrès quadriennal des infirmières : du 16-24 juin à Francfort s/Main

Autor(en): **Bergier, Liliane**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **53 (1965)**

Heft 54

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

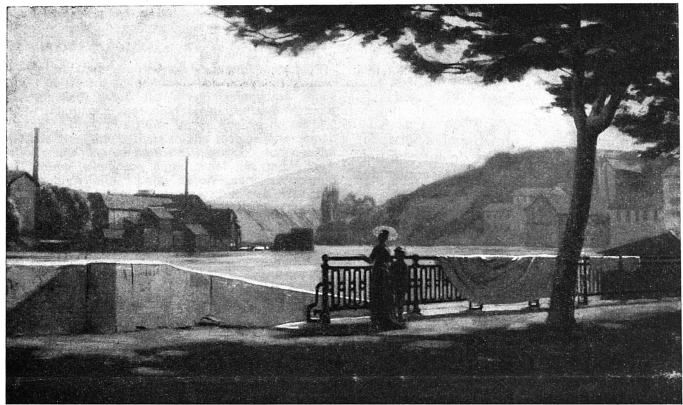
Une Genevoise pionnière en Roumanie

(Suite de la page 1)

Au début, l'Ecole centrale de jeunes filles est pour local un bâtiment insalubre et inconfortable. Mais la persévérance de sa directrice la fit transférer dans l'ancien palais Ghica, devenu vacant par la mort du prince. Lors de la visite qu'elle fit pour inspecter le bâtiment, Suzanne dut se souvenir de celle qu'elle y avait faite, jeune mariée, cernée de cadeaux de prix par le père de son époux.

Le palais datait du XVIII^e siècle. Tout à côté se dressait la tour Colțeză, érigée en 1709 par Charles XII de Suède, lors de son passage par les principautés roumaines, après la bataille de Poltava. De ce quartier de Colțeză, l'un des plus anciens de Bucarest, sur lequel s'est acharnée la pioche des démolisseurs, il ne reste aujourd'hui que l'hôpital de ce nom et la pittoresque vieille église où se rendaient, au temps du directeur de Suzanne Jaquemot, les élèves et le personnel de l'Ecole centrale. Devant le narthex de style byzantin, se trouve la statue du Connétable Cantacuzène, fondateur de l'hôpital. A l'époque où s'y installa l'Ecole centrale, un immense parc s'étendait derrière le palais qu'entouraient une cour d'honneur et une cour des communs contenant plusieurs bâtiments tels que cuisines, buanderie, infirmerie, magasins à provisions, économat et chancellerie. Cela constituait un monde mais un monde exclusivement féminin. Il faut croire qu'un reste d'influence turque résistait encore aux mœurs roumaines. Car, l'exception du viel économie ayant sous ses ordres un cuisinier, deux hommes de peine et le portier, nul être mâle n'était admis à loger à l'Ecole centrale. Le capitaine B., mari de la directrice, logait lui-même en ville quand il faisait des séjours dans la capitale. Le fils du couple, son premier-né, fut exclus de la demeure de sa mère quand il accompagna

dans la « mahala » (faubourg) de Bucarest et de la province, quelque intelligentes et douées qu'elles eussent été. Pourtant, au début, la nouvelle directrice dut se sentir déconcertée par ses élèves provenant de milieux si différents de mœurs et de mentalité de ceux où elle-même avait été élevée. Mais elle possédait ces qualités indispensables à tout pédagogue : l'influence, la perspicacité, le sens psychologique. Elle sut découvrir dans la nature de ses élèves cette délicatesse de sentiments, cette finesse, cette rapide compréhension du caractère roumain. Elle mit à profit leur facilité d'adaptation à l'éducation occidentale, leur préférence pour tout ce qui est français. Désireuse d'assurer l'avenir de ses filles spirituelles par le mariage ou l'enseignement, seuls buts possibles des femmes de ce temps-là, elle institua des leçons facultatives à des prix modiques. Un Français vint enseigner la danse, un Italien fut professeur de chant et de piano. De fait, l'Ecole centrale semblait être une SDN avant la lettre. Cette directrice genevoise gouvernait en plus d'élèves, de maîtresses et du personnel roumain, des Françaises, des Anglaises, des Allemandes, des Italiennes... Une large vie de famille unissait tout ce monde féminin et le groupait pour les repas pris en commun dans l'une des vastes salles du palais. La vie personnelle de la directrice était d'une simplicité monacale. Son appartement particulier ne se composait que de deux pièces... Elle y logeait avec les trois filles qui lui restaient, l'avant-dernière ayant été emportée par une méningite à l'âge de 7 ans. De même, la pauvre mère perdit son dernier né, un petit garçon que la criminelle négligence d'un pharmacien avait empoisonné ainsi que cela avait été le cas pour la seconde femme du Dr Davilla, ce fils présumé du compositeur Liszt.³ Lui et sa famille étaient des amis de Suzanne Jaquemot qui, avec son don de l'amitié,



La Coulourenière par F. Dufaue

(Cliché prêté par le Musée d'Art et d'histoire)

10 ans. Celle-ci se trouva fort empruntée ne sachant à qui le confier. Son mari chahocait souvent de garnison et ne pouvait s'embarasser d'un enfant. Sa tante, la princesse Troubetzkoi était trop âgée... La pauvre mère se décida à écrire au ministre Jaquemot. Elle lui exposa les difficultés que lui créait le Ministère de l'Instruction, à Bucarest. Cette démarche dut lui coûter. Mais il s'agissait de l'avenir de son fils. Et peut-être son vœux secret était-il que celui-ci fut élevé dans la patrie qu'elle avait quittée. Et que par cet enfant, un lien fut renoué.

Henri Jaquemot accepta de se charger de son petit-fils. Mais avec l'intransigeance de son caractère, ce fut à la condition que l'enfant lui appartenirait entièrement pendant le temps où il s'en occuperait. Le père, ce genre qui se refusait à connaître, ni au départ ni à l'arrivée, dans le monde maintenant que le fils du capitaine B., petit-fils du prince-régnant Alexandre Ghica, devint, sous la forte influence de son autre grand-père, plus Genevois qu'il ne fut Roumain. Il ne revint dans son pays natal qu'à l'âge de 28 ans, ayant oublié sa langue maternelle. Suzanne Jaquemot conduisit elle-même son fils en Suisse. Puis, ayant assuré son avenir, elle reprit courageusement le chemin du pays où l'attendait sa tâche. Certes, ce fut le cœur gros qu'elle quitta une fois de plus sa bonne ville de Genève et surtout l'enfant dont elle s'éloignait de toute la distance qui séparait les deux tronçons de sa famille. Mais à Bucarest dans l'ancien palais Ghica, devenu un foyer où de jeunes êtres trouvaient la nourriture intellectuelle et spirituelle de même que le secours matériel, quatre petite filles attendaient leur maman.

V

Ce fut pendant près de vingt ans, pour Suzanne Jaquemot, l'existence la plus laborieuse, la plus austère, toute d'abnégation et d'efforts pour mener à bien la grande tâche qu'elle avait assumée. En ce pays trop longtemps opprimé par la domination turque, par les occupations russes, et agité de courants contraires, l'étrangère lutta pour organiser et maintenir l'école destinée à instruire, à abriter des filles, c'est-à-dire des êtres contre lesquels subsistait encore, dans ce Proche-Orient, une sorte d'indifférence méprisante. La directrice s'était entourée de femmes instruites susceptibles de la secourir. Deux ou trois professeurs hommes venaient donner leurs cours. Pour la première fois en Roumanie, les jeunes filles avaient l'occasion d'acquiescer à une instruction qui, à l'exception du latin du grec, équivalait à celle qu'on donnait aux garçons. Premier pas vers une indépendance qui, un jour, les ferait les égales de leurs compagnons masculins. Il nous est arrivé de rencontrer autrefois, à Bucarest, de vieilles femmes qui avaient été les élèves de Suzanne Jaquemot. Certaines d'entre elles sont devenues d'éminentes personnalités dans le monde intellectuel, voire même politique ; ou encore dans l'enseignement et les œuvres sociales. Toutes conservaient à leur « Mère spirituelle » une inaltérable reconnaissance. Les élèves de l'Ecole centrale appartenaient à la petite bourgeoisie ou au peuple. Beaucoup d'entre elles n'auraient pu sortir du milieu frustre et inculte de leur famille,

s'entourait d'un cercle franco-roumano-anglais. Un seul Genevois en faisait partie, le secrétaire particulier du roi Charles Ier. Le dimanche, tous ces étrangers se retrouvaient à l'école anglaise. Le culte y était célébré dans une salle de conférence par un pasteur d'origine israélite venu en missionnaire pour convertir ses anciens coreligionnaires. Les trois filles de Suzanne Jaquemot quoique baptisées selon le rite orthodoxe selon la confession de leur père, accompagnèrent leur mère au culte protestant.

La directrice de l'Ecole centrale ne fut pas toujours secondée ainsi qu'on l'eût souhaité, par les autorités du pays. Le ministre de l'Instruction n'était plus Constantin Rosetti qui l'avait nommée en raison de son instruction et de ses qualités de pédagogue. Elle eut à se défendre contre les difficultés que lui faisait le ministère dont elle dépendait. L'un de ces moments fut si grave que la douleur dans l'âme, elle songea à démissionner de son poste. Une lettre de son fils, élève des Beaux-Arts, à Paris, et datée de 1811, parle d'un « démantèlement possible », mais sur un ton badin dénotant qu'il ignorait la gravité du cas. Des amis influents apaisèrent cette fois l'incident. Suzanne avait su naguère apaiser le ressentiment réciproque de deux d'entre eux, dont les enfants et ses filles se retrouvaient en été sur la terre familiale de Golesti.

Yvonne Cantacuzène

(Suite dans notre numéro de septembre)

¹ Caimacan : mot turc signifiant lieutenant de Régence.

² Louis Jaquemot fut professeur à l'Université de Genève.

³ Le salaire de la directrice n'était que de 150 Lei d'argent au début, mais elle était défrayée de tout.

⁴ Le capitaine Dietrich, un Autrichien, qui décrit Bucarest en 1853, dit avec quel dépit que « seul ce qui vient de France y est admiré et porté aux nues ».

⁵ Voir la remarquable biographie Davilla, par Dorette Berthoud, Editions de la Baconnière, Neuchâtel.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 3, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - Tél. (039) 2 69 95

XIII^e Congrès quadriennal des infirmières

du 16-24 juin à Francfort s/Main

Pendant dix jours, la ville de Francfort a été l'hôte du **Conseil international des infirmières (CII)**, qui tenait son treizième congrès quadriennal. Organisé à la perfection par la **Fédération allemande des infirmières**, avec l'appui des autorités de la République fédérale, du Land de Hesse et de la ville de Francfort, cette rencontre de quelque 5500 infirmières de soixante-six pays a eu lieu sous le signe de la « **Communication** ». Toutes ces infirmières de races, de langues, de religions et de cultures différentes s'étaient réunies pour discuter tout d'abord, dans un esprit de respect d'autrui, de tolérance et de collaboration, de l'orientation à donner à l'avenir à cette fédération internationale d'associations d'infirmières. De nouveaux statuts ont été adoptés pour donner à l'organisation plus de souplesse pour remplir sa tâche essentielle qui est d'aider ses membres à développer la profession d'infirmière et, par là, la qualité des soins infirmiers dans leurs pays respectifs.

La Suisse honorée

Le transfert du siège central du CII de Londres à Genève a été décidé à l'unanimité, afin de faciliter ses contacts avec les autres organisations qui s'occupent de la santé, OMS et Croix-Rouge internationale. La députation suisse qui comprenait quelque cent quarante infirmières et élèves infirmières a été particulièrement honorée par cette décision et par ce qui a été dit de l'hospitalité de la Suisse. **L'Association suisse des infirmières et infirmiers**, qui est membre du CII depuis 1937, souhaite que ce transfert puisse se faire dans un proche avenir et espère se montrer à la hauteur de l'estime que l'on a dans le monde pour notre pays. Les élections ont amené à la présidence du CII, pour les prochains quatre ans, **Mlle Alice Girard**, du Canada, pays où se tiendra le quatorzième congrès quadriennal en 1969. Le Conseil d'administration nouvellement élu sera composé de quinze membres parmi lesquels figure la présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, **Mlle Nicole-F. Exchaquet**.

Travail et précieux contacts

Les séances du Grand Conseil, l'organe législatif du CII, dirigé avec dignité, bienveillance et humour par **Mlle Clamageran**, France, présidente depuis quatre ans, ont été suivies avec attention par les congressistes, grâce à la traduction simultanée en quatre langues, première auxiliaire de la communication.

En entrant dans la salle des fêtes du parc des Expositions pendant les séances, on était saisi par le silence recueilli qui y régnait, interrompu de temps en temps par de vibrants applaudissements. Le visiteur n'aurait pu que demander à quelle méditation se livrait cette foule où les robes et chapeaux de couleur mettaient une note de gaieté, jusqu'à un moment où, ayant adapté ses écouteurs, il pouvait se joindre à la communication générale et entendre les interventions pleines de sagesse et de conviction des participantes.

Ce congrès ne ressemblait en rien aux séances des conseils législatifs de nos cantons et communes suisses où les vêtements masculins dominent et où les conversations particulières vont bon train et obligent les orateurs à pousser leur voix pour essayer de se faire entendre ! La communication continuait hors des séances, pendant les repas, les réceptions et les visites. Là, la traduction simultanée était absente, c'étaient les gestes et les dessins qui venaient au secours des connaissances linguistiques détaillées et les contacts personnels ne se laissaient pas arrêter par les difficultés.

Le dimanche 20 juin, une armada de 9 bateaux portant les couleurs du CII a emmené les congressistes sur le Rhin de Bingen, à Coblenz, et leur a donné l'occasion de communiquer avec des moyens nouveaux, le chant et la danse : des farandoles et polonaises endiablées ont rompu les dernières barrières qui pouvaient subsister !

Au tour d'un important problème

Dès le début de la seconde semaine, les congressistes ont pu participer aux **discussions**, dans des groupes de leur choix, puis dans les séances plénières. Le thème principal de ces discussions était « la **communication** » et les groupes avaient à examiner les problèmes de communication et les solutions que l'on pouvait proposer dans les relations entre les infirmières et les malades, les collègues, les médecins, les constructeurs d'hôpitaux, les employeurs, les organismes de la société et le public en général. Chacune a pu retirer de ces discussions un élan nouveau pour parvenir à une meilleure communication dans tous ces domaines.

Le point final du congrès a été l'admission de cinq nouvelles associations nationales dans le Conseil international des infirmières (Sierra Leone, Espagne, Hong Kong, Pérou, Gambie), cérémonie émouvante et haute en couleurs, et, ensuite, la passation des pouvoirs de la présidente sortante à la nouvelle présidente, Mlle Clamageran, en rentrant dans le rang, a laissé comme mot d'ordre à toutes les infirmières le mot « **Ténacité** », les encourageant à ne pas se laisser abattre par les difficultés et à poursuivre leurs efforts de communication pour l'amélioration des services infirmiers dans le monde entier.

Liliane Bergier

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

Alice Clamageran, présidente du Conseil international des infirmières (CII), de 1961 à 1965, a fait ses études d'infirmière à l'Ecole d'infirmières

de la Croix-Rouge à Rouen, France. En 1931, elle a obtenu, à Paris, le diplôme d'assistante sociale. Plus tard, après avoir fait des études à Londres, elle a obtenu le « **Public Health Nursing Administration Certificate** de l'Université de Londres ».

Pendant les premières années de la guerre, elle a été au service de la Croix-Rouge dans les hôpitaux militaires en France et en 1942, elle a été nommée au poste de directrice des Services infirmiers de l'hôpital général de Rouen. Elle est décorée de l'Ordre de la Santé publique. De 1950 à 1961, elle a été présidente de « l'Association nationale des infirmières françaises diplômées d'Etat ». Elle a représenté les infirmières françaises au Comité exécutif du CII depuis 1946.

En reconnaissance du travail qu'elle a accompli pour la profession d'infirmière, Mlle Clamageran a été faite « Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur » par le gouvernement français en 1963.

Alice Girard, nouvelle présidente du Conseil international des infirmières (CII) pour la période 1965-1969. Mlle Girard est Doyen de la Faculté des Soins infirmiers, Université de Montréal, Canada. Elle a précédemment été présidente de l'Association des infirmières canadiennes. Elle a fait ses études d'infirmière à l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Sherbrooke, Québec, et a passé les diplômes de B.Sc. en matière de soins infirmiers dans le domaine de l'hygiène publique et de M.A. en matière d'enseignement infirmier. En 1961, Mlle Girard a été nommée présidente de la Commission des services infirmiers du CII.

Ruth Eleter, présidente de la « Fédération des infirmières allemandes » depuis 1957. Elle est également présidente de la « **Schwesternschaft Agnes Karll-Verband** ». Elle est membre de la Commission des conditions économiques et sociales et de la Commission des finances du CII. Elle a été élue deuxième vice-présidente du CII. En 1964, elle a obtenu le « **Bundesverdienskreuz** » de son gouvernement.

Helen Nusbaum, Suisse, a été nommée secrétaire générale du CII en 1961. Auparavant, elle a été secrétaire générale de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés. Elle a passé douze ans en Grèce au service de l'UNRRA en tant que conseillère de la Division médicale, chargée de la réorganisation des hôpitaux et, ensuite, au service de l'OMS. Elle a également travaillé en Angleterre et en Italie et parle couramment cinq langues, ce qui lui est fort utile au poste qu'elle occupe actuellement.

Magda Kelber, Première conférencière du Congrès, elle est en même temps conseillère en matière de préparation de cette importante réunion. Diplômée d'économie politique, écrivain et professeur, elle habite, en ce moment, Wiesbaden. En 1933, elle a quitté l'Allemagne pour se rendre en Angleterre où elle a travaillé dans le domaine de l'enseignement aux adultes. En 1946, elle est retournée en Allemagne avec le « **Friends Relief Service** ». De 1949 à 1963, elle a été directrice de « **Haus Schwalbach** » (Centre de travail en matière de pédagogie du groupe). Elle est bien connue des infirmières de nombreux pays où elle a fait des conférences et participé à des réorganisations d'associations professionnelles.

Au Congrès, elle a prononcé une conférence sur le thème : « **Communication ou conflit** ».

Jane Muntz, la seconde conférencière du Congrès, a également parlé du même sujet. Elle est présidente de l'Association royale des infirmières australiennes et conseillère, en matière des soins infirmiers, du Ministère de la santé publique de l'Etat de Victoria. Elle fait partie de la Commission des admissions de membres du CII.

Médicaments dangereux pour le conducteur

La Chambre des médecins de la République fédérale allemande a exprimé sa crainte de voir augmenter encore le nombre des accidents de la circulation routière dus à la consommation de certains médicaments. Elle écrit qu'un conducteur de véhicule motorisé devrait toujours demander à son médecin : « **Puis-je prendre ce médicament et ensuite me mettre au volant sans devoir craindre des effets secondaires ?** Quelles réactions provoquera le médicament si je bois ensuite un petit verre ? »

Un avis publié par la Chambre des médecins constate que certains médicaments peuvent, combinés à l'alcool, remplacer un homme pourtant habitué aux boissons alcooliques dans la situation de quelqu'un usant de l'alcool pour la première fois. A l'Université de Munich, on a fait consommer, à une douzaine d'étudiants, un médicament considéré comme un tranquillisant parfaitement inoffensif. Puis on leur donna à boire un demi-litre de bière, boisson dont tous avaient affirmé la supporter en grande quantité. Or, la bière déclencha chez tous un véritable état d'enivrement. Plusieurs étudiants titubèrent ; d'autres se sentaient pris de somnolence, etc. Le taux d'alcoolémie n'était cependant que de 0,3 pour mille.

SAS

S'abonner à **FEMMES SUISSES**

est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux 12 - 11791